

# **NOUS FAISONS LE PARI DE LA JEUNESSE ! ET VOUS ?**

Ensemble, nous pouvons atteindre les objectifs du Pacte mondial sur les réfugiés. Un appel à l'action lancé par les jeunes affectés par les déplacements forcés.

# À PROPOS DE CE DOCUMENT

Le Réseau mondial des jeunes réfugiés, le Réseau mondial de l'enseignement supérieur pour les étudiants réfugiés, le réseau Global Platforms d'ActionAid et le Conseil consultatif mondial de la jeunesse du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), en collaboration avec le Conseil danois pour les réfugiés, le HCR, le Pacte mondial pour les jeunes dans l'action humanitaire et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), ont organisé et animé dix dialogues en ligne entre jeunes, qui ont posé les bases de cet appel à l'action. Ce dernier présente les principaux défis communs aux participants des différentes régions, suivis de leurs recommandations sur l'approche à adopter pour surmonter certains d'entre eux. L'objectif de ces dialogues était de recueillir des recommandations visant à améliorer la qualité de la participation des jeunes. Davantage de recommandations sont par conséquent présentées dans cette section. Ce document rapporte les problèmes évoqués lors des dialogues en ligne en tenant compte de leur ordre d'importance.

Il reflète les propos tenus par 130 jeunes participants (42 jeunes femmes, 82 jeunes hommes, 6 autres) basés dans plus de 40 pays à l'occasion de dix dialogues en ligne. Il rend compte de leurs expériences, de leurs perceptions, de leurs aspirations ainsi que de leurs sentiments. Il résume les discussions du dialogue des jeunes et vise à amplifier les voix de jeunes âgés de 18 à 35 ans touchés par le déplacement forcé. Parmi ces participants figuraient des demandeurs d'asile, des réfugiés, des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et des apatrides ainsi que des jeunes des communautés d'accueil. C'était, pour la plupart, la première fois qu'ils partageaient leurs expériences et leurs idées dans le cadre d'un processus encadré.

Ce document s'adresse à l'ensemble des parties prenantes (par exemple, les gouvernements d'accueil, les communautés d'accueil, les communautés de réfugiés, les gouvernements donateurs, les organisations des Nations Unies, les organisations non gouvernementales (ONG) internationales et nationales, les organisations communautaires, les établissements d'enseignement supérieur, les syndicats).

Le titre « *Nous faisons le pari de la jeunesse ! Et vous ?* » fait directement référence aux Consultations mondiales auprès des jeunes réfugiés (Global Refugee Youth Consultations, GRYC) organisées par l'organisation Women's Refugee Commission (Commission des femmes pour les réfugiés) et le HCR entre octobre 2015 et juin 2016<sup>1</sup>. Ces dialogues de jeunes s'appuient sur les efforts déployés depuis 2015 pour renforcer la participation significative des jeunes touchés par les déplacements forcés et les poursuivent.

Ce texte n'a pas valeur d'analyse, de document de recherche ou d'orientation technique. Il ne recense pas l'ensemble des défis auxquels sont confrontés les jeunes touchés par le déplacement forcé et les informations qu'il rapporte n'ont pas été validées. Dans certains cas, les défis soulevés dans la majorité des dialogues ont été généralisés.

Ce document ne reflète pas les opinions des organisations chargées de l'organisation des dialogues régionaux.

---

<sup>1</sup> Commission des femmes pour les réfugiées, HCR, GRYC. Septembre 2016 « [We Believe in Youth](#) » - Rapport final des Consultations mondiales auprès des jeunes réfugiés.

# TABLE DES MATIERES

LES GRANDES LIGNES.....	3
INTRODUCTION .....	5
NOTRE PROPOSITION DE PARTENARIAT .....	6
DÉCOUVREZ LES DÉFIS AUXQUELS NOUS SOMMES CONFRONTÉS ET NOS RECOMMANDATIONS.....	8
N° 1 : L'ÉDUCATION.....	8
N° 2 : EMPLOI.....	11
N° 3 : DOCUMENTATION ET LIBERTÉ DE CIRCULATION.....	13
N° 4 : DISCRIMINATION.....	15
N° 5 : INCLUSION ET COHÉSION SOCIALE .....	16
N° 6 : ACCÈS À L'INFORMATION ET À INTERNET.....	19
N° 7 : SANTÉ MENTALE ET SOUTIEN PSYCHOSOCIAL.....	21
N° 8 : LA PARTICIPATION SIGNIFICATIVE.....	22
LES JEUNES, REVENDIQUEZ VOTRE DROIT À LA PAROLE ! .....	27
PRÊT À DISCUTER DES PROCHAINES ÉTAPES ?.....	29

# LES GRANDES LIGNES

*Nous, les jeunes, sommes des messagers : notre objectif est d'établir des passerelles. Nous voulons faire part de nos idées et expériences, mais aussi montrer que nous pouvons contribuer à trouver des solutions plus adaptées à nos besoins et ceux nos communautés. Nos compétences, nos capacités et nos connaissances peuvent réellement leur être utiles. Nos compétences, nos capacités et nos connaissances peuvent réellement être utiles aux communautés touchées par les déplacements forcés. Votre soutien nourrira nos ambitions et renforcera nos actions collectives en faveur du changement social. Pour planifier la création des sociétés inclusives, pacifiques et diverses auxquelles nous aspirons, nous devons travailler main dans la main indépendamment de nos antécédents.*

## **1. Investir dans le leadership des jeunes et les initiatives menées par les jeunes**

Les communautés touchées par le déplacement forcé sont notre lieu de vie : leurs défis rythment notre quotidien. Nous communiquons au sein de nos communautés et entre elles. Pour travailler plus efficacement, nous avons besoin de **financements fiables et flexibles, de formations professionnelles, de conseils, de partenaires ainsi que de la confiance de nos interlocuteurs**. Notre participation à la réponse communautaire au COVID-19 a montré que nous sommes en capacité d'agir.

## **2. Intégrer la participation significative des jeunes dans vos processus de travail**

Nous avons besoin d'espaces sûrs, de plateformes et de représentation au niveau local. C'est au sein même de nos quartiers que nous atteindrons les objectifs mondiaux. Nous devons être représentés au sein des instances dirigeantes de notre communauté de réfugiés. Nous devons être invités aux consultations locales aux côtés des autorités locales, des partenaires du secteur privé et des établissements d'enseignement. Nous demandons aux autorités nationales d'ouvrir l'accès des plateformes nationales de la jeunesse aux jeunes réfugiés. **Nous demandons aux parties prenantes de nous inclure de façon régulière et systématique dans les évaluations des besoins ainsi que dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des projets.** La mise en œuvre des engagements politiques mondiaux au niveau local est insuffisante. Nous voulons contribuer à y remédier en nous engageant auprès des parties prenantes locales, notamment les autorités locales, les employeurs et les établissements d'enseignement supérieur, qui sont chargées de mettre en application les politiques qui nous concernent.

## **3. Nous offrir plus d'opportunités d'éducation et d'emploi**

Avant toute chose, nous souhaitons bénéficier d'une éducation de qualité ainsi qu'accéder à l'emploi et aux opportunités d'entrepreneuriat. Nous le savons tous : l'éducation et l'autonomie contribuent considérablement à l'autonomie des personnes touchées par les déplacements forcés. Pourtant, nous rencontrons encore **d'importantes difficultés à accéder à une éducation de qualité et à rejoindre le marché du travail**, notamment à accéder à Internet ainsi qu'à des informations fiables, par exemple sur les possibilités d'octroi de bourses d'études. Nous appelons les gouvernements d'accueil, les pays donateurs et toutes les parties prenantes à y remédier sur la base des données à disposition ainsi que des politiques et des engagements mondiaux. Ce que nous voulons, ce sont des opportunités, pas de l'aide. Notre potentiel, au lieu d'être libéré, est contenu.

## **4. Rejoindre notre combat contre la discrimination**

Nous avons tous été victimes de discrimination, que ce soit dans le cadre de démarches administratives, concernant l'accès au marché du travail, le salaire, la liberté de circulation ainsi que l'accès à la santé et au logement, ou encore sur les réseaux sociaux et par le biais de la désinformation. Nous faisons souvent le constat que les autorités nationales et locales ne disposent pas des connaissances et orientations politiques adéquates pour nous soutenir à la hauteur de nos attentes et conformément à nos droits. **Tant que nous n'unirons pas nos forces pour lutter contre la stigmatisation des réfugiés, leur inclusion ne pourra être concrétisée.** C'est pourquoi nous demandons que les droits, la protection et les systèmes de soutien des réfugiés soient renforcés et que des initiatives de cohésion sociale efficaces soient prises.

# INTRODUCTION

*« La responsabilisation des jeunes réfugiés et des communautés d'accueil et l'exploitation de leurs talents, de leurs potentiels et de leur énergie contribuent à leur résilience et à des solutions en fin de compte. Leur participation et engagement actifs seront soutenus par les États et les parties prenantes concernées, notamment par des projets qui reconnaissent, utilisent et développent leurs capacités et compétences et favorisent leur bien-être physique et émotionnel. » Pacte mondial sur les réfugiés, paragraphe 77, p. 34*

## Pacte mondial sur les réfugiés, 2018

Le 17 décembre 2018, l'Assemblée générale des Nations Unies a scellé le Pacte mondial sur les réfugiés (GCR) au terme de deux ans de consultations approfondies entre le HCR, les États membres, les organisations internationales, les réfugiés, la société civile, le secteur privé et les experts. Le Pacte donne la possibilité aux gouvernements d'accueil ainsi qu'aux partenaires humanitaires et de développement de partager la responsabilité des situations de réfugiés de manière plus prévisible et plus équitable. Il donne la priorité aux solutions durables, aux opportunités et aux voies d'avenir des réfugiés, à l'inclusion dans les systèmes nationaux ainsi qu'au développement pacifique et durable des communautés de réfugiés et d'accueil. **Le Pacte mondial sur les réfugiés comprend 18 références essentielles spécifiques aux jeunes.**

## Forum mondial sur les réfugiés, 2019

Le premier Forum mondial sur les réfugiés (GRF) a eu lieu en décembre 2019 dans le but de traduire le Pacte en mesures concrètes. Cette réunion - la plus grande jamais organisée sur les questions relatives aux réfugiés - rassemblait plus de 3 000 participants issus de divers segments de la société, notamment des réfugiés, des États, le secteur privé, la société civile, des organisations humanitaires, des acteurs du développement et des universités. Le Pacte mondial sur les réfugiés a généré quelque 1 400 engagements dans des domaines tels que la protection, l'éducation, les moyens de subsistance et les politiques d'emploi. Quarante-trois promesses spécifiques aux jeunes ont souligné l'urgence d'œuvrer avec et pour les jeunes à créer des voies d'avenir durables. Le prochain Forum mondial sur les réfugiés aura lieu en 2023.

## Réunion des hauts responsables, 2021

La communauté internationale fera le point sur les progrès accomplis depuis le premier forum à l'occasion de la Réunion des hauts responsables (HLOM) qui aura lieu en décembre 2021. Les participants recenseront les progrès accomplis ainsi que les obstacles rencontrés et domaines qui requièrent que des engagements supplémentaires soient pris afin d'accroître le soutien, l'autonomie et l'accès aux solutions au sein des communautés de réfugiés et des communautés d'accueil. Ces obstacles, en raison de la perturbation de la mise en œuvre des engagements du Forum mondial sur les réfugiés, des nouveaux défis et de l'amplification de ceux auxquels les jeunes touchés par le déplacement forcé étaient déjà confrontés, seront également pris en considération. La Réunion des hauts responsables fait partie d'un processus visant à renforcer le cadre de l'engagement des États ainsi que des autres acteurs lors des situations de réfugiés. **Il est impératif que les jeunes touchés par le déplacement forcé soient inclus et entendus, à la fois avant, pendant et après cette réunion.**

## Initiative Consultations auprès des jeunes, 2021

La participation systématique, significative et régulière des jeunes touchés par les déplacements forcés aux consultations, à la planification ainsi qu'aux prises de décisions liées au processus du Forum mondial sur les réfugiés n'a pas encore été concrétisée au niveau communautaire, national, régional et mondial. Pour cette raison, des organisations ainsi que des réseaux dirigés par des jeunes, tels que le Réseau mondial des jeunes réfugiés, le Réseau mondial de l'enseignement supérieur pour les étudiants réfugiés, le réseau Global Platforms d'ActionAid et le Conseil consultatif mondial de la jeunesse du HCR, en collaboration avec le Conseil danois pour les réfugiés, le HCR, le Pacte mondial pour les jeunes dans l'action humanitaire et l'UNICEF, ont conduit une réunion de bilan avec des jeunes en août 2021 ainsi que dix dialogues virtuels avec des jeunes en novembre 2021. Ces dialogues ont permis à 130 jeunes femmes et hommes d'une quarantaine de pays de discuter des défis auxquels ils sont confrontés et de formuler des recommandations afin d'améliorer leur situation et d'accroître l'impact de leur participation aux consultations, à la programmation, à la mise en œuvre et aux prises de décision.

## NOTRE PROPOSITION DE PARTENARIAT

*Cet appel à l'action provient de jeunes désireux d'agir dans le cadre des solutions durables aux problèmes des demandeurs d'asile, des réfugiés, des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et des apatrides de tous âges dans le monde entier. Il implore les parties prenantes nationales et internationales à tous les niveaux de mobiliser des ressources et de donner la possibilité aux jeunes affectés par le déplacement forcé de contribuer directement au changement en vue d'atteindre les objectifs du Pacte mondial sur les réfugiés.*

**Nous, les jeunes touchés par le déplacement forcé**, reconnaissons et représentons la diversité des besoins et des défis auxquels les jeunes sont confrontés en Afrique, en Asie, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, en Europe et en Amérique du Nord, ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes. Dans ce document, nous évoquons ces défis et proposons des solutions durables ainsi que des modalités de participation significative. Nous sommes très reconnaissants d'avoir pu rencontrer d'autres jeunes lors des dialogues régionaux.

**L'année 2021 a été marquée par un élan considérable en faveur de la participation et du leadership significatifs des jeunes.** Les jeunes du monde entier adoptent une attitude de plus en plus sensible, solidaire et militante au regard des enjeux relatifs à la défense des droits fondamentaux et de l'environnement, et plaident pour un développement pacifique et durable. Nous espérons que la visibilité acquise par les jeunes à l'occasion des événements mondiaux, régionaux et nationaux tenus se traduira par des actions au sein des communautés, et plus précisément par des partenariats à nos côtés sur une base régulière et systématique.

**La Réunion des hauts responsables constitue un important levier d'intensification de l'engagement et rend possible la prise de mesures concrètes pour les jeunes.** Rassembler et partager nos perspectives, peu importe notre origine, nous en sommes capables. Ce que nous voulons véritablement, c'est participer à la mise en œuvre concrète des mesures ainsi qu'à leur suivi. Les jeunes réfugiés et demandeurs d'asile se sont battus et continuent de se battre pour bénéficier d'opportunités. Au lieu de laisser les jeunes générations en difficulté, nous demandons à prendre notre part. Nous sommes pleins de ressources et pouvons développer nos compétences, mais pour y arriver, nous avons besoin de vous. Et pour changer les choses en profondeur, vous aurez besoin de nous.

**Nos conditions de vie sont telles que nous ne pouvons pas vraiment profiter de notre jeunesse.** Nous sommes souvent obligés de revoir nos ambitions, notre éducation et notre vie professionnelle à la baisse.

Nous vivons la plupart du temps dans l'incertitude, sans aucune connaissance des moyens par lesquels nous pouvons préparer à un avenir par ailleurs incertain, et sans savoir quand nous pourrions retourner dans notre pays d'origine. En raison des lourdeurs administratives, du manque de clarté des politiques et de difficultés d'accès à l'information, nous perdons des mois, voire des années d'éducation, de formation professionnelle ou de développement professionnel. Au lieu de développer nos talents, nos compétences et notre potentiel, nous passons le plus clair de notre temps à survivre, et tuons ainsi notre jeunesse à petit feu.

**Nous sommes intelligents, qualifiés et motivés, et avons connu le déplacement forcé.** Nous n'en pouvons plus de la stigmatisation dont nous faisons l'objet en tant que réfugiés. Donnez-nous-en la possibilité, et nous vous montrerons qu'au lieu d'être le cœur du problème, nous pouvons agir en tant que citoyens pour relever les défis de la communauté en son sein et avec elle. Par exemple, pendant les périodes de confinement instaurées lors de la pandémie de COVID-19, nous avons pour la plupart pris l'initiative de fournir des services au sein de nos communautés à un moment où aucun service n'était alors disponible. Nous montrons constamment que nous pouvons agir et relever les défis de notre environnement.

**Bon nombre des problèmes que nous évoquons dans ce document ne datent pas d'hier.** Bien que les points de vue exprimés ici aient déjà été partagés auparavant, peu de réponses tangibles ont été apportées à nos préoccupations. Nous constatons de fréquents décalages entre les défis des jeunes touchés par le déplacement forcé ainsi que notre vision du changement et les programmes et solutions proposés par les parties prenantes. Plutôt que de discuter uniquement des défis qui nous concernent, nous voulons aborder les solutions et possibilités de mise en œuvre susceptibles de combler le fossé entre les engagements politiques mondiaux et les mesures prises au sein des communautés.

**Enfin, nous exprimons notre solidarité avec les réfugiés, les demandeurs d'asile et les migrants pris au piège dans des situations qui violent leurs droits fondamentaux, leurs droits de réfugiés et leur droit à la protection.** Nous appelons tous les gouvernements à respecter et à protéger les droits fondamentaux ainsi que les droits des réfugiés partout dans le monde.

# DÉCOUVREZ LES DÉFIS AUXQUELS NOUS SOMMES CONFRONTÉS ET NOS RECOMMANDATIONS

*« J'aimerais que les gens prennent conscience que les réfugiés ont besoin de soutien. De solidarité. Lorsque je suis arrivé au Mexique, j'ai ressenti un très fort manque d'empathie. Je ne veux pas que les gens me demandent tous les jours comment je vais. Je leur demande simplement d'essayer de comprendre notre situation. Notre présence ici n'est pas le fruit d'une décision commune. Nous ne pouvons tout simplement pas faire autrement. » (Jeune réfugié au Mexique)*

## N° 1 : L'ÉDUCATION

**Pour nous, l'éducation est un enjeu déterminant.** L'éducation doit être considérée comme un droit, et non comme un privilège. Dans les situations de déplacement forcé, l'éducation pose la base des solutions futures des individus et des communautés. Cependant, l'accès des jeunes affectés par le déplacement forcé aux programmes d'éducation reconnus et de qualité, du développement de la petite enfance à l'enseignement supérieur, reste un défi partout dans le monde. L'accès à l'éducation et la qualité de l'enseignement à tous les niveaux souffrent notamment de la surcharge des classes, de l'inefficacité de la gestion scolaire, de la reconnaissance limitée ou inexistante de l'enseignement dispensé dans les camps et les colonies, des obstacles administratifs liés aux documents d'identité des réfugiés et des dépenses scolaires. En conséquence, le taux de scolarisation reste faible, les enfants et les jeunes abandonnent l'école, échouent à leurs examens finaux ou n'obtiennent que des résultats médiocres. Ne pouvant prétendre à un emploi ou à une formation professionnelle, ils sont en incapacité de s'extraire de leur communauté<sup>2</sup>.

**L'éducation des réfugiés n'est toujours pas inclusive.** Bien que certains pays d'accueil aient adopté des politiques d'ouverture, seule une part minoritaire des enfants et des jeunes réfugiés bénéficient aujourd'hui d'une éducation inclusive de qualité. Il existe une différence perçue et réelle entre les opportunités éducatives des nationaux et celles des réfugiés. Nous craignons que ce désavantage éducatif nous tienne à l'écart du marché de l'emploi. De plus, avec la généralisation des cours à distance et l'augmentation des possibilités d'apprentissage en ligne, la pandémie de COVID-19 a mis en évidence notre manque d'appareils et de connexion Internet.

**Les lacunes en matière d'éducation présentent des risques par ailleurs accrus par la COVID-19.** Nous craignons que notre génération et les suivantes perdent plusieurs années d'éducation en raison de la restriction des opportunités de qualité proposées au sein de nos lieux de vie<sup>3</sup>. Bien que nous soyons qualifiés et parlions la langue d'enseignement, notre admission en classe est souvent reportée en raison de notre statut de migrants<sup>4</sup>. À cause de la pandémie de COVID-19, nous avons dû rester confinés et certains d'entre nous n'ont pas encore repris leurs études. Nous n'avons pas non plus été en mesure de nous rendre sur notre lieu de travail. L'impact négatif de la pandémie, de pair avec les handicaps que nous confère notre statut de réfugiés, n'est pas à court terme. Sans diplôme universitaire ni expérience professionnelle, nous ne pouvons être ni autonomes ni résilients.

---

<sup>2</sup> Des préoccupations spécifiques concernant la qualité et l'accès à l'éducation, y compris l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) ont été exprimées par de jeunes réfugiés vivant dans des colonies en Ouganda, au Kenya et au Bangladesh.

<sup>3</sup> Préoccupation exprimée par des jeunes réfugiés en Ouganda, au Bangladesh et en Inde

<sup>4</sup> Préoccupation exprimée par des réfugiés afghans en Inde



**Les enseignants réfugiés sont moins bien payés.** Au Kenya et en Jordanie, par exemple, nous observons que les enseignants ayant le statut de réfugié sont moins bien payés que les enseignants non réfugiés au même niveau de qualification. Les jeunes réfugiés souhaitent rendre service à leur communauté. Néanmoins, les inégalités de rémunération ainsi que le traitement injuste dont ils font l'objet au sein des écoles et des systèmes éducatifs découragent les jeunes de choisir la profession d'enseignant, alors même que nos communautés ont besoin d'enseignants qualifiés ayant déjà été affectés par le déplacement forcé.

**Pour terminer leurs études, les adolescentes ont besoin d'un soutien supplémentaire.** Certaines adolescentes ont des difficultés à se rendre à l'école et y rester. La pandémie de COVID-19 a augmenté la fréquence ainsi que le risque de mariage et de grossesse précoces. Trop de filles ont déjà abandonné l'école ou se retrouvent dans une situation où elles pourraient la quitter avec un niveau d'éducation minimal. Il est essentiel de faire davantage pour sensibiliser les adolescentes, y compris leurs parents et l'ensemble de la communauté, à l'importance de l'éducation. Nous sommes prêts à prendre notre part dans de tels programmes, à fournir un soutien entre pairs ainsi qu'à nous rendre dans les écoles et à servir de modèles pour les jeunes réfugiés<sup>5</sup>.

**Les apprentissages antérieurs doivent être reconnus.** C'est un sujet de préoccupation pour tous ceux d'entre nous qui ont été forcés de fuir alors qu'ils suivaient leur scolarité à l'école secondaire, au lycée, au collège, en formation professionnelle ou dans l'enseignement supérieur. Sans procédure de reconnaissance, d'accréditation ou d'équivalence des acquis ni dispositif d'évaluation de nos connaissances et compétences, il devient difficile de poursuivre notre parcours scolaire. Les étudiants réfugiés ont par exemple des difficultés à faire valider les diplômes qu'ils ont obtenus dans leur pays d'origine ; cela limite considérablement notre capacité à accéder aux opportunités d'éducation et d'emploi. Dans certains cas, nous sommes contraints de suivre des études d'un niveau inférieur à celui que nous avons déjà atteint, car, sans certificat d'études des pays d'accueil, nous ne sommes, par exemple, pas autorisés à passer les examens d'entrée à l'université<sup>6</sup>. Nous avons été peinés d'apprendre que certains réfugiés afghans ont été contraints de retourner en Afghanistan pour obtenir des certificats ou d'autres documents afin de pouvoir s'inscrire à l'université au Pakistan. En raison du manque de places, il est difficile pour nous tous, jeunes réfugiés et nationaux, d'être admis à suivre des programmes d'études au sein des établissements publics d'enseignement supérieur. Pour beaucoup, les établissements d'enseignement supérieur privés sont inaccessibles en raison de leur coût élevé. De plus, soumettre des documents de candidature complets - une tâche qui peut s'avérer complexe - , ne garantit pas aux candidats réfugiés d'obtenir une place dans l'établissement de leur choix<sup>7</sup>.

**Les bourses d'études dans l'enseignement supérieur ne sont pas assez nombreuses.** Les bourses d'études ainsi que les subventions et prêts dans le domaine de l'éducation ne répondent que dans une faible mesure aux besoins réels des jeunes touchés par le déplacement forcé, y compris les jeunes de la communauté d'accueil. Sans bourses ou subventions pour soutenir notre participation à l'éducation, nous n'avons pas d'autre choix que de travailler. La disponibilité très limitée des bourses d'études au niveau Master constitue une autre source d'inquiétudes. Nous sommes notamment préoccupés par le fait que les informations sur les bourses mises à disposition des réfugiés ne sont pas diffusées de manière suffisamment transparente et large et que ceux qui envisagent de suivre des études supérieures ne peuvent bénéficier d'aucune session d'orientation<sup>8</sup>. Les possibilités d'éducation ne peuvent être portées à notre connaissance d'une façon si aléatoire. Enfin, les exigences administratives d'accès à l'enseignement supérieur - notamment en ce qui concerne les procédures de candidature, la fourniture des documents requis, l'obtention du financement des études - sont souvent trop élevées.

**Bien que l'éducation nous tienne tous à cœur, la situation des enfants et des jeunes réfugiés rohingyas est à cet égard critique.** Nous sommes préoccupés par le fait qu'aucun système d'éducation

---

<sup>5</sup> Préoccupation exprimée par des jeunes réfugiés en Ouganda

<sup>6</sup> Préoccupation exprimée par des jeunes réfugiés en Éthiopie

<sup>7</sup> Préoccupation exprimée par des participants du Pakistan

<sup>8</sup> L'accès aux bourses d'études est un enjeu central pour les jeunes, tous pays confondus. Les participants du Pakistan ont particulièrement insisté sur la diffusion des informations concernant les bourses d'études.

formel ne soit accessible aux réfugiés rohingyas<sup>9</sup> à Cox's Bazar, au Bangladesh, et que l'éducation dispensée est souvent rudimentaire. Les jeunes de Cox's Bazar ont indiqué lors des dialogues régionaux que la peur de passer à côté d'opportunités et de prendre du retard en raison d'un accès limité à l'éducation ainsi qu'à des qualifications de qualité est largement partagée par les enfants et les jeunes réfugiés. Le système d'apprentissage actuel ne fournit pas de certificats de fin d'études et les jeunes réfugiés ne sont pas autorisés à accéder aux établissements d'enseignement supérieur nationaux au Bangladesh. La pandémie de COVID-19 a contribué à accroître leur sentiment de désespoir et d'isolement. La restriction de l'accès à l'éducation augmente les risques de violence sexiste, de toxicomanie et de trafic de drogues, de mariage d'enfants, de traite d'êtres humains ainsi que de dépendance aux réseaux sociaux.

## NOS RECOMMANDATIONS

### AUX GOUVERNEMENTS D'ACCUEIL

1. **Renforcer votre engagement en faveur de l'éducation – pour nous, c'est indispensable :** nous reconnaissons que l'inclusion des enfants et des jeunes déplacés de force dans le système éducatif national peut prendre un certain temps. Notre éducation ne peut toutefois pas attendre. Nous recommandons aux gouvernements d'accueil de travailler avec les parties prenantes, les donateurs et les programmes internationaux en vue d'améliorer l'accès et la qualité de l'éducation pour tous. L'éducation inclusive des réfugiés doit être renforcée et défendue au niveau de la communauté. Nous pouvons y contribuer. Si nous ne bénéficions pas de l'éducation inclusive, nous craignons que les problèmes sociaux et l'exclusion auxquels nous sommes confrontés ne perdurent. Les engagements financiers nationaux et internationaux en faveur de notre éducation doivent être considérablement intensifiés dans tous les pays et pris collectivement.
2. **Accélérer votre collaboration avec les partenaires nationaux et internationaux :** dirigez et coordonnez la planification ainsi que la mise en œuvre de stratégies d'inclusion de l'éducation des réfugiés spécifiques à chaque pays et à chaque situation sous l'égide du programme de l'ODD 4. Accordez à l'éducation inclusive de qualité aux réfugiés à tous les niveaux scolaires, y compris la formation professionnelle, l'attention politique dont elle a besoin de toute urgence, notamment pour atténuer les effets dévastateurs de la pandémie de COVID-19.
3. **Mettre en place un cadre national pour reconnaître nos acquis :** nous reconnaissons les différences entre les systèmes et les normes d'éducation nationaux et demandons à ce que nos qualifications puissent être évaluées par des mécanismes dédiés. Pour poursuivre notre scolarité, nos études ou notre formation professionnelle, nos qualifications doivent pouvoir être reconnues. Les évaluations constituent un excellent moyen de déterminer notre niveau d'éducation et leurs résultats simplifient notre placement sur le parcours d'apprentissage correspondant. Les informations sur les services d'évaluation et de reconnaissance des certificats disponibles devraient être immédiatement accessibles et communiquées de façon transparente aux jeunes réfugiés dès leur arrivée dans un pays d'accueil.

### AUX ORGANISMES DES NATIONS UNIES, AUX ONG INTERNATIONALES ET AUX AUTRES PARTIES PRENANTES

4. **Aider les enfants et les jeunes réfugiés à retourner à l'école immédiatement à leur arrivée :** Les longues périodes de déscolarisation et d'adaptation aux nouveaux systèmes éducatifs mettent les jeunes et

---

<sup>9</sup> Les Rohingyas sont officiellement reconnus comme des ressortissants du Myanmar déplacés de force au Bangladesh.

les enfants en difficulté. Tous les enfants et les jeunes réfugiés doivent pouvoir poursuivre leur éducation au plus vite. Les filles ont par ailleurs besoin d'un soutien supplémentaire pour rester à l'école pendant les périodes de transition, lors desquelles elles risquent de tomber enceintes ou d'abandonner définitivement leurs études. Il est important de se tenir à l'écoute des enfants et des jeunes ainsi que de leurs parents et du personnel enseignant pour s'assurer que les élèves s'épanouissent, surtout si la langue d'enseignement est nouvelle.<sup>10</sup>

## AUX PAYS DONATEURS

5. **Poursuivre et améliorer la disponibilité des bourses d'études :** Nous recommandons de poursuivre et d'accroître les investissements dans les bourses d'études pour l'enseignement secondaire supérieur et l'enseignement supérieur. Les jeunes affectés par les déplacements forcés ne disposent d'aucune ressource pour financer leurs études supérieures. Pour beaucoup, même l'enseignement secondaire est inabordable. C'est grâce aux programmes de bourses d'études que nous pouvons profiter du mentorat, du soutien, de la formation professionnelle et des possibilités de participation. Le programme de bourses d'études supérieures du HCR (DAFI), par exemple, propose aux boursiers d'entrer en discussion avec le HCR, les organisations partenaires et, à certaines occasions, l'ambassade d'Allemagne. Les bourses destinées aux pays tiers changent la donne pour certains d'entre nous. Nous aimerions donc qu'elles soient davantage disponibles. En outre, nous demandons aux donateurs d'offrir des bourses d'études dans les domaines des arts et des sciences humaines, des sujets également pertinents dans le cadre du développement humain pacifique et durable.<sup>11</sup>

## N° 2 : EMPLOI

**Les possibilités d'emploi sont limitées dans tous les pays.** En tant que jeunes, nous sommes préoccupés par le fait que nos efforts et nos ambitions pour terminer nos études et agir auprès de nos communautés ne se traduisent souvent pas par des opportunités d'emploi décentes. L'accès au marché du travail est encore limité à bien des égards, par exemple à cause de politiques nationales qui nous refusent le droit au travail ou restreignent les secteurs dans lesquels nous sommes autorisés à travailler, de modalités complexes d'obtention de permis de travail et de réglementations approximatives de l'entrepreneuriat. Bien souvent, les employeurs ne connaissent ni les conditions ni les réglementations dans le cadre desquelles ils peuvent nous employer. Ils ne prennent donc aucune démarche dans ce sens. En raison de notre statut de réfugié, notre rémunération et notre accès à l'emploi en font également les frais (par exemple, en Jordanie, au Libéria, au Kenya, au Pakistan, en Éthiopie, au Zimbabwe). Même si nous avons terminé nos études ou que nous avons été parrainés par le programme DAFI, qui comprend des activités de préparation à l'emploi, beaucoup d'entre nous ne trouvent pas de travail. Nous reconnaissons que le taux de chômage des jeunes est élevé dans de nombreux pays d'accueil et que la pandémie de COVID-19 a encore aggravé la situation. Cependant, nous, les jeunes déplacés, sommes encore plus désavantagés par notre statut. Cette situation nourrit notre frustration et notre désespoir.

**Nous sommes témoins d'effets négatifs, et peut-être même irréversibles, sur les jeunes de nos communautés.** Le manque de postes de débutants ainsi que de travail décent et permanent a des conséquences négatives sur les jeunes des communautés de réfugiés. La pandémie de COVID-19 a détérioré la situation et augmenté les risques de toxicomanie, d'inaction, de passivité et d'inactivité, contribué à la formation de gangs et augmenté la fréquence des bagarres entre divers groupes<sup>12</sup>. À cause du manque d'opportunités de travail décent, les jeunes sont contraints d'accepter des emplois

<sup>10</sup> Recommandation issue du dialogue avec l'Afrique de l'Ouest

<sup>11</sup> Recommandation formulée par les jeunes participants du Kenya et de l'Ouganda lors du dialogue virtuel mondial.

<sup>12</sup> Préoccupation exprimée par des participants du Kenya et du Bangladesh.

injustement rémunérés, aux horaires excessifs, avec peu de protections et dans de mauvaises conditions de travail<sup>13</sup>. Les difficultés que les jeunes diplômés des études supérieures ou possédant d'autres qualifications rencontrent à trouver un emploi ont un impact négatif sur les jeunes moins qualifiés. Les jeunes réfugiés du Soudan du Sud en Ouganda ont signalé, par exemple, que certains jeunes sont retournés dans leur pays d'origine pour trouver du travail alors même que les conditions de leur retour n'étaient pas réunies.

**La formation professionnelle que nous recevons ne répond pas aux attentes du marché du travail actuel.** Les jeunes réfugiés se voient souvent proposer une formation professionnelle en coiffure, en fabrication de savon, en couture ou en menuiserie. Nous ne voulons pas être formés uniquement dans ces domaines. Bien que ces formations aient aidé de nombreuses personnes à subvenir à leurs besoins, nous souhaitons acquérir des compétences modernes dans des domaines tels que l'informatique, la conception graphique, le codage, la programmation ou l'ingénierie. Les partenaires locaux de mise en œuvre devraient en tenir compte et repenser le contenu de leurs programmes de formation professionnelle et de formation axée sur les moyens de subsistance en conséquence. Notre crainte est que nos profils professionnels ne répondent plus aux besoins du marché du travail. Elle est particulièrement ressentie dans les zones rurales et éloignées. Dans les zones urbaines, la concurrence pour les emplois est très forte ; nous en sommes pénalisés. Par exemple, à Kampala, en Ouganda, nous pouvons avoir accès à une formation en informatique, mais le niveau est si basique qu'il ne nous qualifie pour aucun emploi décent.

## NOS RECOMMANDATIONS

### AUX GOUVERNEMENTS D'ACCUEIL

1. **Élaborer des politiques qui nous permettent de travailler et de gagner un salaire correspondant à nos qualifications :** Nous exhortons les gouvernements d'accueil à reconnaître la capacité des réfugiés à contribuer à la croissance de leurs économies et de leurs sociétés. Si des politiques de travail et de salaires inclusives étaient mises en œuvre, nous pourrions gagner notre vie, payer nos factures, payer nos impôts, être autonomes et participer à la vie de notre pays d'accueil. Nous vous demandons également de veiller à ce que les réfugiés des zones rurales aient accès à des terres pour gagner leur vie.

### AUX ORGANISMES DES NATIONS UNIES, AUX ONG INTERNATIONALES ET AUX AUTRES PARTIES PRENANTES

2. **Développer l'entrepreneuriat et la formation professionnelle de façon pertinente et en accord avec les dynamiques du marché :** augmentez et diversifiez vos collaborations avec les gouvernements locaux, le secteur privé et les institutions de formation en vue d'offrir une formation professionnelle et entrepreneuriale pertinente, orientée vers le marché et certifiée. Incluez les entrepreneurs réfugiés ainsi que les jeunes de la communauté des réfugiés et de la communauté d'accueil dans l'élaboration de ces programmes. Nous recommandons d'élargir les possibilités offertes dans les établissements de réfugiés et les communautés d'accueil voisines, ainsi que dans les zones reculées où l'accès à des enseignements et des formations techniques et professionnels (EFTP) de qualité est limité. À cause de la pandémie de COVID-19, de nombreux élèves du secondaire ne sont pas retournés ou ne retourneront pas à l'école après le confinement et ont besoin d'alternatives adéquates. La demande en matière d'EFTP et d'entrepreneuriat a par conséquent augmenté. Il faut donc soutenir en priorité l'admission de ces jeunes dans les programmes d'EFTP.<sup>14</sup>

<sup>13</sup> Préoccupation exprimée lors du dialogue régional avec des jeunes d'Amérique latine.

<sup>14</sup> Recommandation issue des dialogues en Ouganda et au Kenya

3. **Recruter des personnes ayant été affectées par le déplacement forcé :** Les possibilités d'emploi pour les jeunes réfugiés dans tous les pays sont limitées, même s'ils sont qualifiés. Nous recommandons que les organisations qui travaillent pour les personnes déplacées de force déterminent un quota de membres du personnel issus du milieu des réfugiés. Les jeunes victimes de la migration forcée peuvent tisser des liens solides avec la communauté que vos organisations visent à soutenir ainsi qu'apporter une expertise précieuse.

#### AUX PAYS DONATEURS

4. **Augmenter le financement de l'entrepreneuriat, de la formation aux compétences à court terme et de l'expansion des programmes d'EFTP, en particulier dans les établissements de réfugiés et les zones rurales :** Accroissez le financement du développement et l'expansion des systèmes nationaux d'EFTP incluant les réfugiés. Investissez également dans des projets répondant aux besoins immédiats de formation professionnelle. Soutenez les programmes de formation professionnelle spécifiques au contexte, pertinents, de haute qualité, certifiés par les autorités locales et qui soutiennent la transition vers l'emploi. Ces programmes de formation devraient inclure une formation à l'entrepreneuriat, des kits de démarrage et un financement initial visant à aider les jeunes entrepreneurs à créer une petite entreprise.

## N° 3 : DOCUMENTATION ET LIBERTÉ DE CIRCULATION

**Le rassemblement des documents d'identité demeure un défi central dans le quotidien des demandeurs d'asile et des réfugiés.** Bien que les difficultés que nous partageons avec les jeunes des communautés d'accueil soient nombreuses, l'acquisition de documents reconnus constitue un défi majeur pour les jeunes déplacés de force. Ces justificatifs sont requis dans tous les domaines : l'éducation, l'emploi, le transport, le logement, la santé et doivent notamment indiquer la situation matrimoniale, les informations de naissance et les informations bancaires. Dans la plupart des pays, pour accéder aux services les plus élémentaires, il est souvent requis de disposer d'une carte d'identité ou d'un passeport. De nombreux demandeurs d'asile et réfugiés n'en possèdent pas et ne peuvent s'en procurer. Dans tous les pays et toutes les régions, nous avons constaté que les autorités et institutions n'étaient pas toujours capables de discerner les migrants des demandeurs d'asile et des réfugiés reconnus. Le cas échéant, il n'est pas rare que des documents pourtant valides ne soient pas acceptés. Le manque de reconnaissance des certificats d'éducation du pays d'origine complique l'inscription dans l'enseignement privé ou public à tous les niveaux dans le pays d'accueil. Il en va de même pour les demandes d'emploi ou l'ouverture d'entreprises : les obstacles bureaucratiques et les longs délais de traitement laissent souvent les réfugiés dans l'incertitude pendant des mois. Une période pendant laquelle ils sont dans l'incapacité de travailler, de trouver un logement décent, d'étudier ou de se déplacer librement dans le pays. Nous sommes particulièrement préoccupés par le fait qu'au Mexique, les jeunes touchés par le déplacement forcé n'ont d'autre choix que de vivre dans la rue.

**Les restrictions de mouvement nuisent à notre engagement ainsi qu'à notre participation.** Les restrictions à la liberté de mouvement dans le pays d'accueil constituent un autre défi dont les jeunes de la communauté d'accueil n'ont pas conscience. Dans tous les pays, nous devons fréquemment fournir des documents de voyage, par exemple pour quitter un camp ou une colonie - sans parler des voyages internationaux. La demande de documents de voyage rajoute un degré de complexité à des circonstances déjà difficiles, prend du temps et nous rappelle constamment que nos droits et nos moyens d'action sont limités. Si on nous demandait ce qui pourrait renforcer la participation des jeunes réfugiés, nous

répondrions ceci : améliorer les politiques de voyage ! Au Bangladesh, par exemple, les jeunes réfugiés ne peuvent pas participer aux forums nationaux de la jeunesse, aux programmes en personne ou aux consultations en raison des difficultés qu'ils rencontrent à obtenir une autorisation de déplacement. Une situation frustrante qui dénie leur démarche de tout sens. Sans autorisation de ne se déplacer librement ni possibilité de profiter d'opportunités ponctuelles qui requièrent plusieurs niveaux d'autorisation, les jeunes réfugiés sont également dans l'incapacité d'effectuer un travail communautaire ou bénévole<sup>15</sup>. Nous avons également entendu que les jeunes sont souvent soumis à des politiques de circulation restrictives dans les grands camps de réfugiés comme ceux de Kakuma et Dadaab.

## NOS RECOMMANDATIONS

### AUX GOUVERNEMENTS D'ACCUEIL

1. **Veiller à ce que la Convention de Genève de 1951 et le Protocole de 1967 relatifs au statut des réfugiés orientent les procédures d'asile et les mécanismes de protection des réfugiés à tous les niveaux.** Nous demandons aux gouvernements qui ont signé la Convention et le Protocole de respecter les principes des droits et de la protection des réfugiés<sup>16</sup>. La traduction de ces principes en politiques doit par conséquent être renforcée à tous les niveaux. Nous pensons que les procédures d'asile devraient être accélérées de sorte à améliorer le soutien, la protection et la reconnaissance garantis aux réfugiés lorsqu'ils commencent à construire leur nouvelle vie au sein de leur pays d'accueil. Les gouvernements doivent veiller à ce que les lacunes de mise en œuvre des politiques soient comblées au niveau communautaire.

### AUX ORGANISMES DES NATIONS UNIES, AUX ONG INTERNATIONALES ET AUX AUTRES PARTIES PRENANTES

2. **Contribuer à améliorer les connaissances sur les droits et les problèmes des réfugiés :** il faut multiplier les discussions politiques et intensifier la sensibilisation à la protection internationale des réfugiés, à leurs droits ainsi qu'à leurs problèmes au niveau national et communautaire. Rappelez aux gouvernements d'accueil leurs obligations de protéger et de soutenir les personnes déplacées de force dans un cadre juridique national et les conseiller<sup>17</sup>. L'incapacité relative des autorités, notamment à reconnaître nos documents ainsi que nos droits à l'éducation, à l'emploi, à la circulation et aux services, nous complique la tâche. Nous espérons que l'engagement continu du HCR, du Conseil danois pour les réfugiés et d'autres organisations auprès des autorités nationales des pays d'accueil permettra d'abattre certains obstacles institutionnels et de clarifier les droits spécifiques à la protection ainsi qu'à l'accès aux services des demandeurs d'asile, des réfugiés et des migrants<sup>18</sup>.

---

<sup>15</sup>Préoccupation partagée par des jeunes réfugiés du Maroc.

<sup>16</sup> <https://www.unhcr.org/1951-refugee-convention.html>

<sup>17</sup> Recommandation issue du dialogue avec l'Amérique latine

<sup>18</sup> Recommandation issue du dialogue avec l'Afrique de l'Ouest

## N° 4 : DISCRIMINATION

*« Ne sommes-nous pas des êtres humains, nous aussi ? » Certains jeunes réfugiés se posent réellement la question lorsque les circonstances et leur environnement leur laissent petit à petit croire qu'ils ne sont pas « êtres humains à part entière ».*

**Les jeunes réfugiés sont quotidiennement victimes de la discrimination et du racisme.** Dans toutes les régions, nous sommes victimes d'une discrimination structurelle et systémique ainsi que de discriminations ouvertes au sein de la population. Celles-ci sont fondées sur la sexualité, la religion, la langue ou la culture des réfugiés. Les réseaux sociaux ont facilité la diffusion de discours haineux, de fausses nouvelles et d'attaques homophobes. Le racisme et la discrimination, à divers degrés, ont un impact sur nos vies, y compris sur notre santé mentale. Nous sommes pour la plupart instruits. Nous avons connu des déplacements forcés, des pertes et de nombreux revers, mais nous avons toujours été et restons prêts à revendiquer notre espace et nos opportunités. Il est souvent attendu que les jeunes déplacés, quand ils arrivent dans un pays étranger, s'assimilent à la culture locale. Même lorsque nous parlons couramment la langue de notre pays d'accueil, nous sommes confrontés à de forts stéréotypes négatifs, éprouvons un sentiment de rejet et faisons l'objet d'intimidations.

**Partout où nous allons, nous sommes stigmatisés.** Pour certains d'entre nous, la connotation négative du mot « réfugié » est insupportable. L'absence d'empathie et de bienveillance à notre égard crée en nous un sentiment d'infériorité. Nous ne sommes pas « seulement des réfugiés », mais bien des êtres humains victimes du déplacement forcé. La rémunération de médecins, d'avocats et d'enseignants qualifiés, en raison de leur statut de réfugiés, est bien inférieure à celle des nationaux. Malgré nos contributions à la société, à la vie locale et à l'économie, de nombreuses communautés d'accueil nous perçoivent comme un fardeau.

**Dans certains endroits, les réfugiés sont exposés et vulnérables.** La triste vérité, c'est que les maltraitances ou le harcèlement exercés par la police, que nous en ayons été les témoins ou les victimes, ne nous sont pas inconnus. Par exemple, lorsque nous ne sommes pas en mesure de présenter un permis de voyage ou de travail, ou encore, au moment de passer les points de contrôle. Cependant, même quand nous en disposons et que nous pouvons prouver notre statut de réfugiés, il arrive que nous soyons harcelés par la police, voire expulsés des bus<sup>19</sup>. Le processus d'obtention de permis et de documents est si complexe que nous sommes fortement exposés à des risques de corruption.

---

<sup>19</sup> Problème signalé par un participant basé au Kenya.

## Voix de jeunes membres de la communauté *hijra* (transgenre) à Cox's Bazar<sup>20</sup>

Six jeunes (quatre de la communauté des réfugiés et deux de la communauté d'accueil) de la communauté *hijra* de Cox's Bazar, au Bangladesh, ont participé au dialogue régional en Asie.

**Le droit à la liberté de mouvement, d'expression et d'identité ne nous est pas accordé.** Notre identité de genre n'est pas indiquée sur nos cartes d'identité. Par conséquent, nous ne pouvons pas accéder aux services spécialisés, notamment aux services de santé sexuelle et reproductive (c'est-à-dire, le dépistage du VIH, les informations sur les rapports sexuels protégés). Nous ne pouvons pas épouser le partenaire de notre choix. Étant donné qu'un sexe masculin nous a été assigné à la naissance, nous sommes obligés d'épouser des femmes. En raison de notre identité et de notre apparence, nous n'avons accès ni aux emplois, ni aux opportunités de formation professionnelle et de génération de revenus, ni aux centres de formation et aux espaces communautaires. En outre, nous ne sommes pas autorisés à participer aux cérémonies funéraires ni à nous rendre dans les mosquées ou les temples.

**Nos familles et les membres de la communauté nous surveillent et nous harcèlent constamment.** En raison de la stigmatisation sociale, on nous empêche de porter des vêtements féminins ou de garder nos cheveux longs. Pour la même raison, les espaces, réseaux et consultations consacrés aux jeunes ne nous sont pas accessibles. Notre santé mentale en est beaucoup affectée. De plus, aucun espace n'est mis à notre disposition pour rencontrer les membres de notre communauté *hijra* en toute sécurité ainsi que pour danser, chanter et partager nos luttes - ce qui soulagerait déjà grandement nos peines.

**Notre exclusion n'est pas un phénomène récent.** Prendre la parole sur les plateformes et lors des dialogues nous donne également la possibilité de partager nos difficultés avec d'autres jeunes. Nous aimerions que les partenaires humanitaires reconnaissent et normalisent notre identité de *hijra* pour nous aider à surmonter la stigmatisation sociale et à exprimer nos préoccupations ainsi que nos besoins ; avant toute chose, nous souhaitons que le HCR nous aide à obtenir des cartes d'identité qui indiquent notre réelle identité de genre afin que nous puissions accéder aux services appropriés.

## N° 5 : INCLUSION ET COHÉSION SOCIALE

*« Nous voulons nous intégrer, mais les obstacles à l'inclusion sont trop nombreux. Peu importe que nous soyons nés ou que nous ayons été éduqués ici : nous ne serons jamais considérés comme égaux, encore moins comme des nationaux. Nous sommes traités comme des « réfugiés ».*

**Nos tentatives de nous rapprocher des jeunes de la communauté d'accueil se soldent la plupart du temps par des échecs.** Les dialogues de jeunes ont donné l'occasion aux jeunes réfugiés - majoritaires - et aux jeunes de la communauté d'accueil de discuter. Nous avons constaté que les jeunes réfugiés et les jeunes de la communauté d'accueil rencontraient les mêmes difficultés à accéder à une éducation de qualité, aux bourses, à Internet ou aux appareils numériques, aux opportunités d'emploi ainsi qu'aux programmes d'autonomisation pour les jeunes. Pour relever ces défis communs, nous devons faire corps<sup>21</sup>.

**L'inclusion n'est possible qu'à la condition que nous ayons accès aux services de base et que nos libertés soient garanties.** Dans chaque pays, en raison de notre statut migratoire, nous rencontrons des

---

<sup>20</sup> « En Asie du Sud, la communauté *hijra* est constituée de femmes transgenres ainsi que de personnes non binaires et intersexuées désignées comme hommes à la naissance. Selon différentes estimations, ce groupe compte de 10 000 à 100 000 individus au Bangladesh. Ils y sont néanmoins privés des droits humains fondamentaux, tels que l'accès aux services de soins de santé primaires, aux centres d'hébergement, à la nourriture et aux opportunités d'emploi. Les *hijras* sont depuis longtemps victimes de la stigmatisation, de la discrimination, de l'isolement et de la séparation sociaux. » Source : Ridwan Islam Sifat. Décembre 2020. [The effect of COVID-19 on hijra \(third gender\) people in Bangladesh.](#)

<sup>21</sup> Préoccupation exprimée par des participants basés à Cox's Bazar au Bangladesh



difficultés à accéder aux services et avantages, que ce soit pour ouvrir un compte bancaire, effectuer des transferts financiers ou encore, nous rendre dans des hôpitaux publics<sup>22</sup>.

**Les délais d'attente auxquels sont soumis les demandeurs d'asile sont particulièrement longs et nourrissent leurs craintes.** Les longs délais de traitement des documents légaux des jeunes demandeurs d'asile dans de nombreuses régions, y compris en Europe, en Amérique du Nord et en Amérique latine, suscitent notre inquiétude. Le temps que ces démarches aboutissent, faute de documents d'identité ou d'antécédents de crédit, il est très difficile de trouver un logement décent ou d'entreprendre des démarches pour obtenir une éducation ou un travail. Pour les jeunes, l'attente, des entretiens aux audiences, puis à la décision finale, est difficilement supportable<sup>23</sup>. Au Maroc, avant d'accéder à la procédure d'asile et de recevoir une aide de base en matière de soins de santé, de nourriture, de logement et vestimentaire, les demandeurs d'asile sont soumis à d'importants délais d'attente.

**Le soutien à l'inclusion des jeunes réfugiés réinstallés en Europe et en Amérique du Nord est insuffisant.** Nous, les jeunes hommes et femmes qui se sont réinstallés en Europe et en Amérique du Nord, sommes extrêmement reconnaissants de cette opportunité qui a changé nos vies. Les défis économiques et politiques auxquels les gouvernements sont confrontés lorsqu'ils accueillent un grand nombre de réfugiés ne nous sont pas inconnus. En tant que nouveaux arrivants dans les communautés des pays de réinstallation, nous sommes prêts à partager nos expériences et nos connaissances avec ces dernières ainsi qu'avec les autorités et les institutions afin d'améliorer les services offerts aux réfugiés et de renforcer notre capacité à participer pleinement à la société. Pour que cela profite au plus grand nombre, nous avons besoin de votre attention et de votre collaboration. Nous rencontrons parfois des difficultés à communiquer avec les jeunes de la communauté d'accueil pour des raisons linguistiques. Nous avons par ailleurs besoin de mentors pour superviser notre intégration, mais aussi notre bien-être psychologique et émotionnel.

*« Notre nouvelle vie ne commence pas dès notre arrivée. Nous sommes d'abord traités comme des réfugiés. Nous sommes logés en colocation, signons des papiers, puis entrons dans une relation contractuelle avec un inconnu, nous apercevons que le logement est indécent, mais n'avons personne à qui nous adresser. Notre marge de manœuvre est nulle. Nous sommes réduits au silence. »<sup>24</sup>*

**Les jeunes qui arrivent, se réinstallent ou s'intègrent dans de nouveaux pays et communautés rencontrent souvent des difficultés liées à la langue.** Si nous ne maîtrisons pas la langue de notre nouvelle communauté, nous ne pouvons en comprendre les systèmes ni accéder aux informations cruciales. L'apprentissage d'une langue prend du temps. Les réfugiés viennent de différents pays, parlent différentes langues et ne se comprennent parfois même pas entre eux. Les réseaux sociaux, les informations et l'accès aux services dont ils ont besoin pour prendre le contrôle de leur nouvelle vie ne leur sont donc accessibles que dans un second temps. La méconnaissance de la langue du pays d'accueil est un facteur de handicap et d'exclusion.

## NOS RECOMMANDATIONS

### AUX GOUVERNEMENTS D'ACCUEIL

1. **Donnez-nous la possibilité de tirer parti de nos atouts :** Les conséquences psychologiques et émotionnelles du déplacement forcé compliquent notre nouveau départ dans la vie ; nous vous demandons de le reconnaître. Nous recommandons de créer des opportunités ainsi que de mettre

<sup>22</sup> Les participants basés au Kenya et en Jordanie se plaignent de l'accès restreint aux services de santé publique.

<sup>23</sup> Préoccupations de jeunes réfugiés basés au Canada

<sup>24</sup> Préoccupation exprimée par un réfugié réinstallé en Suède

en place des parcours éducatifs et professionnels fondés sur notre éducation, nos expériences et nos compétences.

2. **Investir dans l'éducation aux droits des réfugiés :** il est essentiel que les réfugiés connaissent l'histoire ainsi que les causes des migrations et des déplacements forcés, de même que les instruments juridiques qui sous-tendent leur protection. Par conséquent, nous suggérons (a) de promouvoir la sensibilisation et l'information des communautés ainsi que des institutions d'accueil concernant les droits et les besoins spécifiques des demandeurs d'asile, des réfugiés et des migrants ; (b) d'enseigner aux enfants et aux jeunes les droits des réfugiés et de leur expliquer les raisons pour lesquelles les populations sont forcées de fuir ainsi que les effets du déplacement forcé sur leurs vies ; et (c) de les encourager à prendre contact avec nous. Nous sommes prêts à raconter nos histoires et apporter notre expertise en vue de contribuer à la sensibilisation ainsi qu'à la lutte contre la discrimination<sup>25</sup>.

## AUX COMMUNAUTÉS D'ACCUEIL

3. **Améliorer les efforts d'inclusion des réfugiés au niveau de la communauté :** Nous recommandons aux communautés d'accueil, y compris aux gouvernements locaux, aux écoles et aux autres parties prenantes, de soutenir l'inclusion des réfugiés et d'agir en sa faveur. Nos écoles, nos hôpitaux, nos magasins et les endroits où nous demandons nos permis se trouvent dans nos communautés ; toute notre vie s'y déroule. Pour mieux comprendre notre situation, discutez directement avec les jeunes touchés par le déplacement forcé. Nous recommandons que les autorités et les politiciens, de pair avec le HCR et d'autres organisations de protection, évaluent le partage des responsabilités en vue d'atteindre et de soutenir efficacement les personnes déplacées de force<sup>26</sup>. Nous demandons aux gouvernements locaux d'assurer la mise en œuvre de politiques d'inclusion et de principes de protection des réfugiés dans tous les secteurs et institutions au niveau communautaire afin de veiller à ce que nous puissions apporter notre contribution dans nos lieux de vie et nous y épanouir.
4. **Aller à la rencontre des jeunes réfugiés de votre communauté :** aidez les jeunes réfugiés à trouver leur place dans votre communauté. Ils ne disposent peut-être pas des informations ou des relations nécessaires pour s'intégrer à votre communauté et comprendre le fonctionnement de cette dernière. Avoir un intermédiaire nous permet de nous sentir vus, respectés et accueillis<sup>27</sup>. Nous aimerions pouvoir être orientés par une personne de référence afin de prendre des décisions éclairées et de discuter de l'évolution de notre situation éducative et professionnelle ainsi que de nos démarches administratives et d'intégration, surtout lorsque ne nous parlons pas encore la langue du pays d'accueil<sup>28</sup>.
5. **Lancer des programmes de mentorat pour les jeunes :** soutenez la mise en place et la coordination de programmes de mentorat entre pairs pour et avec les jeunes des communautés réfugiées et d'accueil. Ces programmes peuvent aider les enfants et les jeunes à se tenir informés des possibilités d'éducation, d'emploi, de formation et de participation, ainsi qu'à s'inspirer des expériences de leurs pairs. Le mentorat apporte une stabilité socio-émotionnelle et un cadre à ceux qui en bénéficient<sup>29</sup>.

## AUX ORGANISMES DES NATIONS UNIES, AUX ONG INTERNATIONALES ET AUX AUTRES PARTIES PRENANTES

6. **Rester à notre disposition dans les pays de réinstallation :** le HCR ne joue pas le même rôle dans les pays de réinstallation que dans les pays qui nous accueillent en premier lieu. Afin de soutenir notre intégration, nous recommandons que le HCR encourage davantage l'inclusion et la cohésion sociales

---

<sup>25</sup> Recommandé par des réfugiés en Europe

<sup>26</sup> Recommandation issue du dialogue régional avec des jeunes d'Amérique latine

<sup>27</sup> Recommandé par des réfugiés en Europe

<sup>28</sup> Recommandé par des réfugiés en Europe

<sup>29</sup> Suggéré par des participants du Bangladesh et d'Afrique de l'Ouest.

en rassemblant les jeunes des communautés de réfugiés et d'accueil dans les pays de réinstallation (par exemple, à l'occasion de réunions, de jeux ou d'événements culturels)<sup>30</sup>.

7. **Proposer une orientation aux réfugiés dans les pays d'accueil :** proposez des programmes d'orientation aux jeunes déplacés de force afin de mettre à leur disposition les informations dont ils ont besoin pour prendre des décisions concernant leur éducation et leur situation professionnelle. Ils doivent connaître leurs droits ainsi que les modalités d'accès aux services.
8. **Favoriser la cohésion sociale :** investissez dans des projets favorisant la cohésion sociale entre les communautés de réfugiés et d'accueil. Faites participer les jeunes réfugiés et les parties prenantes locales à la conception ainsi qu'à la mise en œuvre de projets pertinents qui suscitent l'intérêt des jeunes des deux communautés. Bien que ces derniers soient confrontés à des problèmes similaires, ils n'œuvrent pas ensemble à trouver des solutions communes. Offrez la possibilité aux jeunes réfugiés et aux jeunes des communautés d'accueil de travailler ensemble, de planter des arbres, de faire du sport, de réaliser des travaux créatifs ou d'exercer toute autre activité susceptible de les rassembler, de favoriser la cohésion sociale et de renforcer la compréhension mutuelle.

## N° 6 : ACCÈS À L'INFORMATION ET À INTERNET

*« Je voulais vraiment participer à ce dialogue entre jeunes. Pour trouver une connexion Internet, il m'a fallu rejoindre la ville voisine en bus ; le trajet a duré deux heures. Les défis auxquels nous sommes confrontés dans le camp de réfugiés sont nombreux et j'ai besoin d'en parler. Au camp, nous n'avons aucune possibilité de participer à des échanges comme celui-ci. J'ai un diplôme, mais pas de travail. »<sup>31</sup>*

**Pour participer au changement, les jeunes doivent être mieux informés des opportunités qui s'offrent à eux.** Nous ne pouvons-nous prendre en main et aider nos communautés à la hauteur de nos moyens si nous ne disposons pas des informations dont nous avons besoin, notamment sur la formation professionnelle, les possibilités de financement et de mentorat pour nos initiatives et projets, les bourses d'études, ainsi que les opportunités de participation. En tant que jeunes leaders réfugiés, nous devons savoir comment participer pleinement aux discussions et aux décisions qui nous concernent. Nous devons être en mesure de partager des informations précises et de conseiller d'autres jeunes réfugiés. L'accès insuffisant aux informations constitue une source de frustrations, surtout pour ceux d'entre nous qui sont actifs au niveau communautaire et qui souhaitent comprendre et rejoindre les événements ainsi que les réseaux mondiaux en ligne. Nous avons pris conscience que, bien que les réseaux sociaux ouvrent le champ des possibles, ils ne constituent toutefois pas le meilleur moyen d'atteindre les jeunes réfugiés partout dans le monde, simplement en raison du manque de connexion Internet, des coûts liés aux données ou des problèmes de connectivité, du manque d'appareils, de la méconnaissance des applications ou des services de réseaux sociaux ainsi que du rapide flux d'informations provenant de sources par ailleurs toujours plus nombreuses. Ils peuvent en outre favoriser la désinformation ou la diffusion de fausses nouvelles, qui peuvent nous être préjudiciables<sup>32</sup>. Sans expérience de navigation, le monde numérique peut s'avérer désarmant. Dans les zones reculées d'accueil de réfugiés, nous nous

<sup>30</sup> Recommandé par des réfugiés en Europe

<sup>31</sup> Déclaration d'un jeune réfugié participant d'Éthiopie, région de Gambella

<sup>32</sup> Elizabeth Culliford. 8 décembre 2021. « Rohingya refugees sue Facebook for \$150 billion over Myanmar violence ».

sentons particulièrement déconnectés du reste du monde. Dans certains endroits, en raison de notre statut de réfugiés, il nous est interdit d'utiliser les cartes SIM nationales<sup>33</sup>.

**L'accès aux informations vérifiées, y compris aux informations juridiques d'importance, est complexe.** Il arrive que les réfugiés partagent des informations qui ne soient plus d'actualité et qui les induisent par conséquent en erreur. En raison des obstacles linguistiques et des difficultés d'accès aux informations pertinentes, récentes et vérifiées dans les pays d'accueil, les procédures sont soumises à d'importants délais. Qu'elles nous permettent de bénéficier d'aides et du regroupement familial, d'accéder au logement, à l'éducation, au travail ou d'ouvrir des comptes bancaires et déposer des demandes de cartes d'identité et de passeport, les informations pertinentes doivent être disponibles. Par exemple, dans les centres d'accueil en Europe, les jeunes réfugiés ont indiqué que les informations et les conseils juridiques n'étaient pas disponibles dans les langues requises. Les informations ne sont pas toujours accessibles de manière transparente, requièrent un degré de compréhension trop élevé et sont rarement adaptées aux jeunes. Afin de saisir les enjeux auxquels ils font face - une tâche malaisée en l'absence de travailleurs sociaux - les jeunes réfugiés auraient notamment besoin d'une orientation et d'un soutien personnalisés dans leur nouveau pays.

## NOS RECOMMANDATIONS

### AUX ORGANISMES DES NATIONS UNIES, AUX ONG INTERNATIONALES ET AUX AUTRES PARTIES PRENANTES

- 1. Veiller à mettre à disposition des espaces équipés d'ordinateurs et d'un accès à Internet :** assurez-vous que les jeunes réfugiés et les jeunes des communautés d'accueil, en particulier dans les zones rurales et éloignées, ne soient pas pénalisés par le manque de connectivité, laquelle trouve son importance dans de nombreux aspects de notre vie : l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie, l'emploi, la participation et le militantisme en ligne. Afin de soutenir l'apprentissage à distance pour tous, nous recommandons de soutenir les stratégies et programmes qui augmentent la disponibilité des appareils numériques. Veillez à ce que les enfants et les jeunes réfugiés, ainsi que la communauté d'accueil, bénéficient d'un accès à Internet stable, y compris dans les écoles<sup>34</sup>. Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, dans le but de réduire la fracture numérique, il convient de soutenir les efforts nationaux de numérisation inclusive afin d'améliorer la connectivité et l'accès équitable à l'éducation en ligne. Afin que nous puissions disposer d'espaces sûrs et accéder à Internet, installez des salles informatiques dans les centres communautaires de jeunesse et d'apprentissage. Travaillez avec les partenaires du secteur privé pour trouver des solutions viables et spécifiques au contexte en vous basant sur les preuves existantes et les meilleures pratiques sur le terrain.
- 2. Communiquer de manière transparente toutes les opportunités accessibles aux jeunes :** communiquez de manière transparente les opportunités de bourses d'études, de formation et de participation accessibles aux jeunes par le biais de plusieurs canaux de communication. En complément des courriels et des réseaux sociaux, installez des bannières et diffusez des brochures ou des prospectus dans les communautés de réfugiés pour promouvoir les possibilités d'éducation, de formation, d'emploi ou de participation. Il convient en outre d'aller directement à la rencontre des réfugiés les plus vulnérables et les plus hors d'atteinte. Donnez la possibilité aux représentants ou aux responsables de la jeunesse de communiquer ces informations aux jeunes réfugiés à l'occasion de réunions scolaires et communautaires.

<sup>33</sup> Préoccupation partagée par les participants basés à Cox's Bazar au Bangladesh.

<sup>34</sup> Recommandation de l'Éthiopie

# N° 7 : SANTÉ MENTALE ET SOUTIEN PSYCHOSOCIAL

**La santé mentale et émotionnelle est un facteur déterminant de notre participation, de notre intégration, de notre éducation et de notre résilience.** Nous, les jeunes, nous avons des ambitions, des aspirations, du dynamisme et de la motivation. De plus, nos parcours de vie sont uniques ; certains d'entre nous ont connu des pertes et de grandes peines, tandis que d'autres ont eu la chance de vivre dans des communautés qui les soutiennent. Nos vies – ainsi que les outils dont nous disposons pour relever nos défis – sont uniques. Ceux d'entre nous qui ont été contraints de quitter leur pays d'origine dans leur quête d'une vie plus sûre ont connu l'incertitude et la peur, et ont saisi les chances qui s'offraient à eux de retrouver une vie normale. D'autres n'ont pas connu la normalité depuis longtemps. Notre vécu et celui de nos familles laissent des traces. Certains défis sont à notre portée, mais nous ne pouvons pas toujours nous en sortir seuls.

**Les services relatifs à la santé mentale et au soutien psychosocial (SMSPS) ne sont pas suffisamment adaptés et disponibles.** Les services de SMSPS doivent être proposés aux jeunes réfugiés avec discrétion afin qu'ils ne craignent pas d'être stigmatisés. Une jeune personne touchée par un déplacement forcé peut avoir recours aux services de SMSPS pour de nombreuses raisons : à la suite d'expériences vécues dans son pays d'origine, pendant la fuite ou à l'arrivée dans un nouveau pays, ou encore après avoir été victime de racisme structurel, de refoulements violents ou de traitements abusifs de la part de passeurs<sup>35</sup>.

**Notre résilience émotionnelle et mentale a été mise à l'épreuve par le confinement et la pandémie de COVID-19.** La pandémie de COVID-19 a accru le degré de désespoir, d'inactivité et de dépression chez les jeunes. À tel point que certains d'entre eux ont tenté de se suicider ou mis à leurs jours<sup>36</sup>. C'est en Ouganda, où les écoles ont été fermées pendant 80 semaines, que les jeunes et les enfants ont connu la plus longue période de confinement. Face à l'augmentation de la fréquence des problèmes de santé mentale, les soins de santé adaptés aux jeunes et l'accès aux services de SMSPS sont devenus une préoccupation majeure.

## NOS RECOMMANDATIONS

### AUX GOUVERNEMENTS D'ACCUEIL

1. **Rendre la santé mentale et l'aide psychosociale accessibles :** diffusez largement des informations adaptées aux jeunes sur les services de santé mentale et de soutien psychosocial. Veillez à ce que les personnes qui n'en ont pas connaissance y aient accès si elles en ont besoin. Faites participer les réfugiés à des projets portant sur leur protection et les jeunes à la création de systèmes favorables à leur bien-être mental.

<sup>35</sup> Préoccupation soulevée par les participants au dialogue régional en Europe

<sup>36</sup> Mentionné par les participants en Ouganda et au Kenya.

## N° 8 : LA PARTICIPATION SIGNIFICATIVE

*« Ici, personne n'a manifesté d'intérêt pour travailler avec les jeunes. Des matchs de football ont été organisés. Nous nous y sommes rendus, mais personne ne nous a adressé la parole. »<sup>37</sup>*

**Nous, les jeunes affectés par le déplacement forcé, avons de fortes chances que « les autres » prennent des décisions qui nous concernent à notre place.** Nous n'avons pas l'impression d'être considérés comme des « égaux », mais plutôt d'être piégés dans des structures aux procédures condescendantes, notamment dans les camps et les centres d'accueil. Nous sommes tous préoccupés par le fait que, bien que l'occasion de discuter de nos problèmes nous soit donnée, par exemple, à l'occasion de discussions de groupe ou de conférences, ces dernières ne font presque jamais l'objet d'un suivi efficace. Il n'existe en effet pas suffisamment de mécanismes de redditionnalité et d'approches systématiques pour encourager notre participation significative.

**Les jeunes ne sont pas suffisamment pris en compte dans les zones touchées par les crises et les conflits.** Les mécanismes et plateformes permettant aux jeunes de faire part de leurs préoccupations aux acteurs humanitaires dans les zones touchées par les conflits sont rares, voire inexistantes. Par exemple, les participants basés dans le nord-est du Nigéria ont déclaré que les jeunes, bien qu'ils soient également gravement touchés par les violences exercées par Boko Haram et la crise qui en découle, n'ont pour la plupart pas été concernés par les interventions humanitaires. Ils ont indiqué que ces dernières portaient davantage sur les femmes et les enfants et que les structures d'adaptation à disposition des jeunes ne bénéficiaient d'aucun mécanisme ou soutien.

**La confiance et la reconnaissance dont nous avons besoin pour participer de manière significative ne nous sont pas accordées.** Les initiatives menées par les réfugiés ne sont pas systématiquement évoquées lors des réunions de planification ou de coordination des acteurs tenues dans les communautés ou les régions dans lesquelles ils interviennent. Nous pensons que la planification et la conception de la réponse peuvent bénéficier du point de vue de la communauté, par ailleurs informée par les initiatives menées par les jeunes réfugiés et les jeunes leaders réfugiés. Nous n'avons toutefois pas souvent l'occasion de nous adresser aux parties prenantes. Au Bangladesh, les jeunes des communautés d'accueil ont créé des associations, mais n'ont pas reçu le soutien des ONG, car ils n'étaient pas en mesure de satisfaire aux exigences bureaucratiques. En Éthiopie, il a été rapporté que le travail des organisations et initiatives dirigées par des réfugiés dépendait des lettres de recommandation du HCR, sans lesquelles « aucun donateur ne vous accorde sa confiance et, en définitive, ses ressources ». De même, au Pakistan, il est arrivé que des jeunes réfugiés ne soient pas écoutés lorsqu'ils n'étaient pas affiliés à une organisation reconnue. Les jeunes du Pakistan ont également fait remarquer qu'ils ont été parmi les premiers à réagir pendant la pandémie de COVID-19, mais qu'ils n'ont pas été reconnus pour cela et qu'ils n'ont pas eu l'occasion de participer aux initiatives de relèvement.

**Les représentants des communautés de réfugiés ne portent pas nécessairement les messages des jeunes.** De jeunes réfugiés d'Ouganda ont affirmé que des réfugiés, y compris des jeunes, ont été invités à participer à un forum pour discuter du cadre d'action global pour les réfugiés (CRRF), mais que ces derniers n'ont pas eu suffisamment d'occasions d'exprimer leurs préoccupations et idées. La participation des réfugiés ne garantit pas celle des jeunes. Les jeunes réfugiés, pour des raisons culturelles, sont souvent perçus comme des individus immatures, inférieurs ou trop jeunes par les adultes et leurs aînés. Par exemple, les jeunes réfugiés sud-soudanais ont déclaré que les réfugiés sud-soudanais mettent systématiquement en place des associations et des initiatives basées sur des principes culturels qui n'accordent pas aux jeunes la place qu'ils méritent et dont ils ont besoin<sup>38</sup>.

**Les représentants des communautés de réfugiés et d'accueil sont jeunes et inventifs, mais manquent de fonds.** La participation significative n'est possible qu'à la condition que les individus collaborent et proposent des actions concrètes et pertinentes. De jeunes réfugiés du Tchad ont déclaré

<sup>37</sup> Déclaration d'un jeune participant réfugié d'Ouganda

<sup>38</sup> Déclaration d'un jeune participant réfugié d'Ouganda

que la mobilisation communautaire était bien accueillie par les jeunes et qu'ils effectuaient chaque semestre des activités de planification pour leurs communautés à titre bénévole. Cependant, les plans ne sont la plupart du temps pas mis en œuvre en raison du manque de ressources, ce qui a pour effet de démotiver les jeunes désireux d'agir.

*« Lorsque je partage mon opinion aux côtés d'adultes, ils agissent parfois comme s'ils étaient mes parents. Ils discréditent nos idées et compliquent la conduite de la discussion. Dans la plupart des cas, les adultes sont pris au sérieux. Ce n'est malheureusement pas notre cas. Jeunesse n'est cependant pas synonyme d'immaturité. C'est le constat que nous faisons lors des consultations avec le gouvernement ; nous demandons donc aux partenaires internationaux de nous solliciter afin que nous puissions amplifier notre message. »*

## NOS RECOMMANDATIONS

### AUX ORGANISMES DES NATIONS UNIES, AUX ONG INTERNATIONALES ET AUX AUTRES PARTIES PRENANTES

- Soutenir les plateformes communautaires et la conduite régulière de consultations nationales auprès des jeunes**
  - Aidez les jeunes à créer des **plateformes** sûres d'interaction entre jeunes.
  - Faites participer régulièrement au moins deux **représentants des jeunes** (homme/femme/autre) de chaque communauté/établissement aux consultations menées avec les autorités locales et nationales, y compris les établissements d'enseignement supérieur et les syndicats, afin de discuter des défis, des besoins et des solutions possibles.
  - Donnez aux représentants des jeunes les moyens de **communiquer efficacement** (c'est-à-dire, faites en sorte qu'ils reçoivent des informations récentes et pertinentes, qu'ils utilisent différents canaux de communication) avec les jeunes de leur communauté.
  - De pair avec les **jeunes** des communautés de réfugiés et d'accueil, organisez fréquemment des forums lors desquels des organisations communautaires ainsi que des organisations de la société civile, des ONG, des personnalités politiques, des chercheurs ou encore des représentants du secteur privé, peuvent intervenir.
  - Animez **des consultations nationales auprès des jeunes de façon régulière** sur les défis rencontrés, les besoins émergents et les solutions possibles, y compris sur les processus décisionnels locaux et nationaux susceptibles d'affecter nos vies, ainsi que sur la progression des promesses et engagements nationaux du GRF.
- Créer un conseil de jeunes réfugiés au niveau national**
  - Créez un **conseil de représentants de la jeunesse réfugiée** afin de mener une discussion régulière avec le HCR, ses partenaires d'exécution ainsi que tout autre partenaire dont le mandat consiste à soutenir les réfugiés.
  - Établir des **termes de référence** à l'attention du conseil de la jeunesse décrivant, par exemple, (a) la représentation diverse et inclusive des jeunes<sup>39</sup>, (b) les modalités de suivi ainsi que (c) les conditions de participation concernant les autorisations de voyage et les enjeux relatifs à la sécurité.

<sup>39</sup> Concernant le genre, le handicap, les communautés, les zones urbaines et rurales, l'âge, le pays d'origine, la langue, etc.

### 3. Régulariser la tenue des dialogues régionaux entre jeunes

- Poursuivez et **régularisez la conduite des dialogues virtuels régionaux et mondiaux entre jeunes**.
- Accueillez-les *en complément* des consultations entre jeunes en face à face au niveau national et communautaire.
- Veillez à ce que les jeunes reçoivent des **informations sur les réalisations**, le suivi et les progrès de ces consultations.
- Assurez-vous que les jeunes **puissent participer aux événements virtuels** en leur garantissant l'accès à des lieux dotés d'une connexion Internet ou en leur fournissant des forfaits de données.
- Contactez les jeunes pour garantir l'**accès diversifié et inclusif** aux consultations et abordez les questions de sécurité et de protection en amont. Prenez des mesures supplémentaires pour y inclure les jeunes les plus vulnérables.

### 4. Intégrer la participation des jeunes dans votre cycle de programmation

- Prêtez attention aux **besoins des jeunes touchés par les conflits et les déplacements**, car ils ne peuvent la plupart du temps pas subvenir à leurs besoins et ne bénéficient que de peu de possibilités de formation ou de participation.
- Rationalisez la participation significative des jeunes dans l'ensemble de votre cycle de programmation (humanitaire<sup>40</sup> et de développement). **Le HCR et l'UNICEF**, y compris leurs partenaires d'exécution, **doivent montrer l'exemple**.
- Recueillez les bonnes pratiques des jeunes et des partenaires qui œuvrent pour améliorer la participation des jeunes afin de la rendre systématique et significative.

### 5. Investir dans la formation professionnelle des jeunes

- Dispensez des formations à certaines compétences essentielles, par exemple en matière d'art oratoire, de conduite de campagnes, de stratégies de réseaux sociaux, etc., qui peuvent **nous donner les moyens de plaider** auprès des parlementaires, des personnalités politiques, des décideurs, des écoles, des établissements d'enseignement supérieur ainsi que des partenaires humanitaires et de développement.
- Proposez des ateliers et des séminaires en ligne qui **améliorent nos connaissances sur les droits des réfugiés** ainsi que sur les systèmes de protection, les programmes communautaires, le développement de réseaux, etc.
- Proposez-nous des **formations en gestion de projet** afin que nous puissions demander et utiliser des ressources de manière efficace.
- Indiquez clairement quelles organisations offrent des **conseils techniques et des financements** correspondant à nos projets.

### 6. Les organisations communautaires devraient travailler en étroite collaboration avec les jeunes

- Les organisations communautaires doivent **mieux coordonner et communiquer avec les jeunes** ainsi que transmettre les besoins et idées de ces derniers aux partenaires financiers.
- Les organisations communautaires doivent disposer des ressources et du mandat nécessaires pour **renforcer le rôle et l'engagement des jeunes dans les structures d'encadrement de la communauté** ainsi que dans la mise en œuvre des activités.

---

<sup>40</sup> Recommandation d'un participant basé dans le nord-est du Nigéria. Des conseils en la matière sont proposés dans les *Directives du Comité permanent interorganisations, With us & for us: Working with and for Young People in Humanitarian and Protracted Crises, 2020*.



## 7. Ouvrir l'accès des réunions de coordination aux jeunes

- Les mécanismes de collaboration et de coordination du gouvernement ainsi que des partenaires humanitaires et de développement, en particulier au niveau infranational, doivent **solliciter la participation des jeunes** de la communauté des réfugiés et de la communauté d'accueil de façon régulière afin qu'ils puissent notamment évoquer les questions relatives à leurs besoins.

## RECOMMANDATIONS LIÉES AU PROCESSUS DU FORUM MONDIAL SUR LES RÉFUGIÉS/PACTE MONDIAL SUR LES RÉFUGIÉS

### 8. Créer une alliance pour soutenir les initiatives et la participation des jeunes

- Réunissez les partenaires qui **soutiennent le leadership, les initiatives et la participation des jeunes** touchés par le déplacement forcé afin d'élever nos voix, d'accroître notre visibilité, de faciliter la mise en œuvre de nos initiatives, de nous inviter à participer et de nous aider à revendiquer de nouveaux espaces d'expression.
- Aidez-nous à **renforcer le lien entre le niveau local et mondial** afin de veiller à ce que les engagements et les politiques mondiales qui nous concernent tiennent compte de notre avis et se traduisent par des changements tangibles dont nous serions les agents.

### 9. Nous inclure dans le processus de redditionnalité

- Incluez les jeunes réfugiés dans les consultations des parties prenantes du Forum mondial sur les réfugiés/Pacte mondial sur les réfugiés à tous les niveaux et **donnez-nous la possibilité d'y intervenir**. Nous ne pourrions **tenir les gouvernements d'accueil et les gouvernements donateurs responsables** de leurs engagements et politiques mondiaux qu'en participant aux discussions de façon régulière, continue et significative.
- Un fossé sépare les **engagements politiques mondiaux de la mise en œuvre locale**. Aidez-nous à combler ces écarts en nous donnant les moyens d'intervenir auprès des parties prenantes locales, notamment les autorités locales, les employeurs et les établissements d'enseignement supérieur, qui mettent en œuvre les politiques qui nous concernent.
- Travaillez avec tous les partenaires dans le but de **générer des données fiables et de qualité sur les jeunes** afin d'éclairer les prises de décisions à tous les niveaux.

## AUX GOUVERNEMENTS D'ACCUEIL

### 10. Veillez à ce que les jeunes touchés par les déplacements forcés n'aient pas peur de s'exprimer

- Créez **des espaces sûrs au sein desquels les jeunes demandeurs d'asile** peuvent faire entendre leurs idées et inquiétudes. Tout le monde a son mot à dire. Pour que les personnes déplacées de force se sentent reconnues comme des êtres humains à part entière, il est essentiel qu'elles soient vues et entendues.

### 11. Améliorer l'inclusion en renforçant la participation des jeunes réfugiés

- Donnez aux jeunes réfugiés l'**accès aux plateformes, aux fonds et au soutien** dont bénéficient déjà les jeunes nationaux.
- Les **conseils de la jeunesse** nationaux, infranationaux et de district doivent inclure les jeunes réfugiés aux discussions afin de mieux tenir compte de leurs problèmes ainsi que de faire ressortir leurs défis et idées communs et de soutenir les efforts de cohésion sociale et d'inclusion. Dans les pays, lorsque ces conseils n'existent pas encore à tous les niveaux, il convient de les développer et de les renforcer<sup>41</sup>.

---

<sup>41</sup> Recommandation issue du dialogue des jeunes de l'Ouganda

## AUX PAYS DONATEURS

### 12. Augmenter le financement des initiatives menées par les jeunes

- Offrez un **soutien technique et financier** aux projets de développement menés par les jeunes réfugiés et ancrés dans les communautés.
- Communiquez de manière transparente les **opportunités de financement** des initiatives et des organisations dirigées par des réfugiés afin de vous assurer que les jeunes leaders et les jeunes volontaires affectés par le déplacement forcé conservent leur motivation à développer et mettre en œuvre des plans d'action spécifiques à leur communauté.
- Soutenez financièrement le **mentorat et la formation** en vue de renforcer les compétences des jeunes leaders et des volontaires, et envisagez de payer les postes de personnel ainsi que de prendre en charge les coûts opérationnels de manière adéquate.
- Soutenez les initiatives menées par les réfugiés dans les camps, comme le Forum de développement des femmes rohingyas, l'Association des jeunes rohingyas à Cox's Bazar, au Bangladesh, où les opportunités sont particulièrement limitées<sup>42</sup>.

### 13. Fournir des ressources en vue de mettre en œuvre des programmes durables pour les jeunes

- Fournissez des ressources conséquentes afin de soutenir la conception et la mise en œuvre **de programmes complets et efficaces pour la jeunesse** avec et pour les jeunes déplacés de force ainsi que les jeunes des communautés d'accueil. Nous entendons par là que les programmes pour la jeunesse doivent répondre aux défis auxquels nous sommes confrontés en matière d'éducation, de formation professionnelle, de transition vers le marché du travail, d'accès à Internet et aux informations pertinentes, d'activités récréatives et créatives ainsi que d'opportunités de participation et de leadership.

#### Plus d'informations sur les jeunes touchés par le déplacement forcé (en anglais) :

- Durable Solutions Platform, Conseil danois pour les réfugiés et Jordan River Foundation. Décembre 2021. [Young People's Voices on Education and Employment: Policy Brief. Key Findings from a National Survey of Youth in Jordan.](#)
- Refugee Self-Reliance Initiative, Réseau mondial des jeunes réfugiés, Refugee-Led Research Hub. 2021. [Refugee Self-Reliance and the Global Compact on Refugees: Unpacking Barriers and Opportunities for Success.](#)
- Commission des femmes pour les réfugiées, HCR, GRYC. Septembre 2016 [« We Believe in Youth » - Rapport final des Consultations mondiales auprès des jeunes réfugiés.](#)
- UNICEF et le grand groupe des enfants et des jeunes, juillet 2021. [Talent on the Move - Listening to children and young people on the move to unlock their potential.](#)

#### Conseils techniques sur la participation significative des jeunes :

- Comité permanent interorganisations. 2020. [With us & for us: Working with and for Young People in Humanitarian and Protracted Crises](#), UNICEF et NRC pour le Pacte mondial pour les jeunes dans l'action humanitaire, 2020.
- Commission des femmes pour les réfugiées, HCR, GRYC. [Toolkit for Consulting with Youth.](#)

<sup>42</sup> Recommandation connexe des participants du Bangladesh ; @WomenRwdf et @RYA\_Rohingya

# LES JEUNES, REVENDIQUEZ VOTRE DROIT À LA PAROLE !

## RECOMMANDATIONS À NOS JEUNES PAIRS

- ✓ **Construire une communauté forte et agir ensemble.** Tendez la main aux autres jeunes réfugiés et aux jeunes de la communauté d'accueil. Trouvez ce qui vous rassemble et réfléchissez aux manières dont vous pouvez vous soutenir mutuellement. Discutez de vos difficultés, réfléchissez aux solutions et demandez de l'aide à vos alliés. Veillez à créer un groupe ouvert et inclusif afin de représenter les besoins et idées de chacun. Proposez aux jeunes d'autres communautés d'échanger leurs idées avec vous.
- ✓ **Lutter contre la discrimination à l'égard des réfugiés.** Organisons-nous au niveau national, régional et mondial pour changer ensemble la perception des réfugiés.
- ✓ **S'informer sur nos droits.** Chacun d'entre nous a la responsabilité de connaître ses droits et d'aider les autres membres de sa communauté à connaître les leurs.
- ✓ **Contactez les représentants des réfugiés.** Il arrive que les représentants des réfugiés ne portent pas le message des jeunes femmes et des jeunes hommes d'une manière qui permette de relever leurs défis et de travailler avec eux. Le cas échéant, pour y remédier, nous pouvons évoquer de façon respectueuse le manque de représentation des jeunes au sein du leadership des réfugiés et proposer des changements.
- ✓ **Défendez vos opportunités et vos droits.** Si vous voulez participer aux prises de décision, aux planifications et aux consultations, faites-le savoir aux personnes concernées. Plaidez par exemple auprès des parlementaires, des personnalités politiques, des décideurs, des représentants des réfugiés, du HCR, des ONG, des partenaires d'exécution, des écoles, des représentants des communautés d'accueil et des syndicats.
- ✓ **Contribuez à renforcer les réseaux de jeunes réfugiés.** Nous savons à quel point il est important de pouvoir consulter des informations sur les possibilités de financement, les bourses d'études ou les parrainages relatifs à la participation aux ateliers ou conférences et avons conscience du caractère volatil des informations. C'est pourquoi nous devons tisser des réseaux solides afin de partager nos informations ainsi que nos initiatives et projets afin d'inspirer d'autres jeunes à œuvrer activement au développement de leurs communautés. Contribuez à renforcer les réseaux établis, créez-en là où ils manquent, améliorez nos modes de communication (par exemple, sous-groupes nationaux, régionaux, groupes linguistiques, etc.) et assurez-vous que les informations arrivent au bon endroit. Pour renforcer nos activités de mise en réseau et de partage d'informations, nous devons obtenir le soutien de nos alliés.
- ✓ **Partager vos connaissances et former vos pairs.** Partagez vos connaissances et compétences. Vous pouvez consolider les compétences d'autres jeunes hommes et femmes de votre communauté, par exemple en matière de technologies informatiques de base, de finance et de comptabilité, ainsi que dans d'innombrables autres domaines.
- ✓ **Sensibiliser la communauté d'accueil.** Votre jeune âge vous offre la possibilité de vous adapter ainsi que d'apprendre une nouvelle langue plus rapidement et d'entrer plus facilement en contact avec les jeunes de la communauté d'accueil. Rendez-vous dans les écoles, les centres ainsi que les espaces communautaires et religieux afin de discuter des problèmes des réfugiés et de la manière dont ces derniers et la communauté d'accueil peuvent collaborer et s'entraider, notamment concernant les pratiques agricoles ou les activités locales d'adaptation au climat.

- ✓ **Impliquer les parents.** Les parents ne sont pas toujours conscients des problèmes auxquels les jeunes sont confrontés. Ils doivent prendre part aux discussions sur leurs droits, leur participation, leur leadership et leur représentation<sup>43</sup>.
- ✓ **Tendre la main aux réfugiés qui ont réussi leur intégration.** Il est important que toutes les victimes du déplacement forcé fassent preuve de solidarité et encouragent les jeunes à rejoindre la discussion ainsi qu'à représenter leurs pairs.

---

<sup>43</sup> Recommandation du Bangladesh

# PRÊT À DISCUTER DES PROCHAINES ÉTAPES ?

Êtes-vous intéressé de poursuivre la mise en place d'une alliance en faveur de la participation significative des jeunes aux processus du GRF, plus particulièrement à compter d'aujourd'hui jusqu'au GRF de 2023 ? Si tel est le cas, adressez-vous aux personnes suivantes :

- **Foni Joyce Vuni**, Coordinatrice du Réseau mondial des jeunes réfugiés, [fonivuni35@gmail.com](mailto:fonivuni35@gmail.com)
- **Jakob Illemann Myschetzky**, Conseiller pour la jeunesse en déplacement, Conseil danois pour les réfugiés, [jakob.myschetzky@drc.ngo](mailto:jakob.myschetzky@drc.ngo)
- **Germán Robles Osuna**, Conseiller pour la jeunesse, HCR, [roblesos@unhcr.org](mailto:roblesos@unhcr.org)

## Co-animation des réseaux de jeunes

---



## Partenaires de coordination

---



Trouvez plus de ressources ici : <https://drc.ngo/our-work/what-we-do/youth-and-participation/youth-grf/>